



**REPUBLIQUE DU MALI**

Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable  
(MEADD)

Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)

**NATIONS UNIES**

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

**Projet**

Initiative Pauvreté Environnement (IPE-Mali)

**Rapport de la Huitième session du Comité  
National de Pilotage du Projet Initiative  
Pauvreté et Environnement (IPE/Mali)**

28 Novembre 2016

## Sommaire

Introduction.....	2
I. Rappel sur le projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE/Mali) .....	2
II. Contexte et justification de la session du comité national de pilotage .....	3
III. Objectifs de la session.....	3
IV. Organisation des travaux.....	4
V. Déroulement de la session .....	4
5.1. Cérémonie d'ouverture .....	4
6.3.1. Approbation du compte rendu de la septième session .....	6
6.3.2. Etat d'exécution des recommandations de la septième session du CNP.....	6
6.3.3. Présentation du rapport d'exécution technique et financière 2016.....	7
6.3.4. Présentation de la revue interne du projet .....	8
6.3.5. Présentation du plan de travail et du budget 2017 de l'IPE/Mali .....	8
VI. Divers .....	9
VII. Résultats attendus et obtenus.....	10
Conclusion .....	10

## **Introduction**

Le Comité national de Pilotage du Projet Initiative Pauvreté-Environnement du Mali (IPE-Mali) a tenu sa huitième session le mercredi 30 Novembre 2016 à partir de 9h 30 au siège dudit projet, sis à Faladié Extension. La rencontre était présidée par Monsieur Souleymane CISSE, Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD), en présence de Monsieur Bécaye Diarra, Economiste principal du Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de Bamako, représentant respectivement le Ministre en charge de l'Environnement et le Directeur Pays du PNUD.

Ont pris part aux travaux de cette session, les élus, les représentants des structures étatiques, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les personnes ressources membres du Comité National de Pilotage du Projet IPE/Mali, nommés par arrêté n°0449/MEADD-SG du 23 mars 2015, ainsi que deux (02) représentants de l'IPE Afrique, Messieurs Cherif Kane et Alex Forbes. (Voir liste des participants en annexe).

### **I. Rappel sur le projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE/Mali)**

L'Initiative conjointe Pauvreté-Environnement du PNUD et du PNUE est un programme mondial qui appuie les pays bénéficiaires à intégrer les liens pauvreté-environnement dans les processus décisionnels en vue de renforcer la contribution du secteur de l'environnement aux efforts de lutte contre la pauvreté. Composante de l'Initiative Globale Pauvreté-Environnement, l'IPE-Mali a été initiée par le Gouvernement du Mali en collaboration avec le bureau pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-Mali) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Partie-prenante de ce programme depuis 2005 le Mali a bénéficié de deux (02) principales phases (2005-2008 ; 2008-2010) et une autre de consolidation (2010-2013) qui a abouti au verdissement du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2012-2017 (CSCR2012-2017) et au renforcement du processus d'intégration de la dimension pauvreté-environnement et du changement climatique dans le système de planification nationale et locale (politiques, plans et programmes) et les processus de budgétisation associés.

Cette présente phase qui a débuté en 2014 pour une période de quatre (04) ans entre dans le cadre du second cycle de l'IPE globale. L'objectif de l'IPE/Mali est de renforcer la contribution de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique durable et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et ceux du Mali au-delà de 2015. S'inscrivant dans une perspective de consolidation des acquis des précédentes phases, l'IPE-Mali 2014-2017 qui est mise en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) s'aligne actuellement sur les orientations du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2016-2018 qui est le

principal outil de référence en matière de planification socio-économique du Mali ayant succédé au CSCRP 2012-2017 depuis avril 2016. A terme, le projet devra atteindre les résultats suivants :

- Résultat 1: Les capacités institutionnelles pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies nationales de développement sont renforcées en appui à la durabilité environnementale pro-pauvre ;
- Résultat 2 : Les mécanismes de planification et d'allocation budgétaires ainsi que les cadres de dépenses publiques sont améliorés/institutionnalisés pour une meilleure intégration des objectifs pauvreté-environnement, des changements climatiques et du genre dans les politiques macroéconomiques et sectorielles pour une croissance économique durable pro-pauvre ;
- Résultat 3 : Les cadres de dialogue et d'échanges sur les outils et approches IPE sont renforcés pour le partenariat, les leçons apprises et la coopération Sud-Sud.

## **II. Contexte et justification de la session du comité national de pilotage**

Pour atteindre des résultats escomptés, l'IPE-Mali met en œuvre différentes activités inscrites dans un plan de travail annuel validé par le Comité National de Pilotage (CNP) mis en place cité plus haut. Principal organe de gouvernance du projet, le CNP est chargé d'assurer le pilotage et le suivi de l'IPE-Mali. A ce titre, il définit les priorités et orientations stratégiques et veille à l'appropriation des acquis et résultats atteints.

Le CNP se réunit au moins une fois par an pour examiner la mise en œuvre de l'IPE-Mali, apprécier la qualité des résultats annuels et donner des directives et orientations pouvant garantir la mise en œuvre efficiente du projet sur la base des priorités du Gouvernement et des moyens disponibles des Agences de financement et de mise en œuvre. Il peut aussi, si les circonstances l'exigent se réunir en sessions extraordinaires au cours d'une même année aux fins de décisions urgentes.

## **III. Objectifs de la session**

La huitième session du CNP de l'IPE-Mali avait pour objectif général (i) d'apprécier les progrès accomplis en 2016, (ii) d'analyser et adopter le document de projet revu ainsi que le plan de travail annuel 2017 et (iii) d'examiner différents aspects relatifs à la vie du projet.

De façon plus spécifique, il s'agissait de :

- valider le compte rendu de la septième session du CNP tenue le 18 février 2015;
- apprécier l'état de mise en œuvre des recommandations de la septième session du Comité National de pilotage de l'IPE/Mali;
- examiner et approuver le rapport d'exécution technique et financière 2016 ;
- analyser et approuver la revue interne du PRODOC ;
- examiner et adopter le plan de travail annuel 2017 ;

- Echanger sur les perspectives du projet en termes (i) de pérennisation et de capitalisation des acquis (ii) de renforcement de son action à travers une meilleure visibilité de ses résultats, (iii) de stratégie partenariale de mobilisation des ressources financières pour mener à bien les activités prévues pour 2017 et, (iv) de développement des capacités du Ministère de tutelle du projet pour une action de long terme.

#### IV. Organisation des travaux

Les travaux ont été organisés de façon interactive avec des communications sous format PowerPoint sur les différents points inscrits à l'ordre du jour, suivies de discussions et d'échanges qui ont permis l'assistance de mieux apprécier les documents soumis à leur attention pour une meilleure prise de décision. Les dossiers soumis pour information, examen, validation ou avis au cours de cette session ont porté sur:

- le compte rendu de la session du Comité National de Pilotage du projet IPE/Mali du 18 février 2016;
- l'état de la mise en œuvre des recommandations de la dernière session du projet IPE/Mali ;
- le rapport d'exécution technique et financière de l'IPE/Mali 2015 ;
- le plan de travail annuel IPE/Mali 2017.
- la version du PRODOC revu.

Le bureau de la session était composé de : séance du CNP du Projet IPE/Mali a été conduit par un bureau composé de deux membres:

- **Président** : Monsieur Souleymane Cissé, Conseiller technique du Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable ;
- **Rapporteur** : Monsieur Amadou DIARRA, Expert suivi évaluation du projet IPE-Mali.

#### V. Déroulement de la session

Après un contrôle de présence, la session a été marquée par une cérémonie d'ouverture, suivie l'adoption du l'agenda de la rencontre (en annexe) adopté sans amendements et de la présentation des différents points inscrits à l'ordre du jour

##### 5.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux (02) interventions :

- l'allocution du Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Monsieur Becaye DIARRA;
- le discours d'ouverture du représentant du Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Monsieur Souleymane CISSE.

### ❖ **Allocution du Représentant du PNUD et du PNUE**

Dans son allocution, le représentant du PNUD et du PNUE, Monsieur Bécaye Diarra, a tout d'abord exprimé son honneur de prendre la parole au nom du Directeur Pays du PNUD empêché à cette 8<sup>ème</sup> session du comité National de Pilotage du Projet IPE-Mali. Il a souhaité la bienvenue aux représentants d'IPE-Afrique qui ont fait le déplacement pour assister à cette rencontre.

Monsieur Diarra a rappelé que l'appui du PNUD et du PNUE à travers l'IPE, vise à améliorer la contribution de l'environnement et des ressources naturelles à la lutte contre la pauvreté et à l'atteinte des objectifs de développement durable dans les pays concernés. Le Mali, bénéficiaire du programme depuis 2005, atteints des résultats importants dont le principal, a été l'intégration des liens pauvreté-environnement dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017) puis dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREED 2016-2018).

Il a positivement apprécié les efforts déployés au cours de l'année écoulé et qui ont permis de mettre en œuvre les principales activités prévues dans son PTA, particulièrement:

- le renforcement des capacités techniques, institutionnelles et individuelles pour l'intégration des liens pauvreté-environnement, du changement climatique et du genre aux niveaux national, sectoriel et local,
- la budgétisation en faveur de la durabilité environnementale pro-pauvre à travers un appui technique et financier à l'actualisation du Cadre de dépense à Moyen Terme du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat(SEEUDE) et
- la priorisation des Objectifs de développement Durable par le biais d'une contribution financière et technique à l'atelier national de sensibilisation, d'appropriation et de priorisation des ODD et la mise à disposition des résultats des études sur les indicateurs environnementaux.

Avant de terminer son discours, Monsieur Bécaye Diarra a remercié aux noms du PNUD et du PNUE, le Gouvernement du Mali à travers son Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du développement Durable qui a pris la pleine mesure de l'importance du projet en doublant la contrepartie nationale qui est passée 100.000.000 à 200.000.000 FCFA. Il a associé à ces remerciements toutes les parties prenantes du projet et avant d'adresser ses encouragements à l'équipe du projet IPE-Mali qui, malgré un contexte contraignant, a pu obtenir les résultats appréciables en 2016.

### ❖ Discours d'ouverture du représentant du MEADD

Au nom du Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Monsieur Souleymane CISSE a attiré l'attention sur l'importance du comité de pilotage du Projet Initiative Pauvreté-Environnement (IPE-MALI) qui s'inscrit dans le cadre du dispositif institutionnel de pilotage, de coordination et de suivi du processus de consolidation des résultats du projet amorcé au cours de la phase précédente et des deux premières années de mise en œuvre de cette nouvelle phase.

Mr Cissé est d'avis que tout progrès enregistré vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) n'a de chance de s'inscrire dans la durée que si l'environnement et les ressources naturelles sont gérés de façon rationnelle et durable.

Revenant sur l'accompagnement fait au Gouvernement du Mali, il a souligné la pertinence des domaines d'intervention du projet IPE-Mali et la nécessité d'assurer une continuité afin de :

- renforcer les capacités institutionnelles et individuelles à travers des dispositions légales pour pérenniser les acquis actuels et faire face aux nouveaux défis ;
- collaborer avec les groupes de travail sectoriels et les autres partenaires impliqués pour s'assurer que l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies représente une priorité nationale pour tous les secteurs et les acteurs du développement au Mali et à tous les niveaux (national et décentralisé) ;
- mettre en place de partenariats stratégiques et scientifiques utiles;
- développer des outils techniques (revue des dépenses publiques et appui à la planification budgétaire, intégration de la problématique genre à la durabilité environnementale, études coûts-bénéfices de l'environnement, Evaluation Environnementale Stratégique, rapport sur l'Etat de l'Environnement, Code de l'Environnement, etc...) permettant de faire le plaidoyer avec une influence plus forte sur les mécanismes économiques de développement et la prise en compte des changements climatiques dans les Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) des collectivités territoriales.

Avant d'ouvrir la session, Mr Souleymane CISSE a adressé ses remerciements aux partenaires stratégiques du projet que sont: le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour leurs appuis constants depuis le projet pilote jusqu'à la phase en cours.

#### **6.3.1. Approbation du compte rendu de la septième session**

Le compte rendu du CNP 7 a été approuvé par l'assistance sous réserve de l'intégration des observations et suggestions écrites qui seront envoyées par courrier électronique à la coordination du projet IPE-Mali.

#### **6.3.2. Etat d'exécution des recommandations de la septième session du CNP**

Au terme de la présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la septième session du Comité National de Pilotage, il a été convenu ce qui suit :

- **la recommandation N° 1** consistant à formaliser le partenariat à travers un protocole de collaboration avec certaines Universités de Bamako et Ecoles Supérieures n'a pas connu une évolution satisfaisante faute de réaction des trois institutions qui ont été contactées. En effet, seule l'**Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)** a signé une Convention de Partenariat avec l'IPE-Mali. Les membres CNP ont également recommandé de poursuivre les démarches en s'orientant vers d'autres universités et de préciser dans le tableau de suivi :
  - ✓ les objectifs du partenariat avec les universités identifiées ;
  - ✓ les références des différentes correspondances adressées aux universités et écoles supérieures qui n'ont pas donné suite à la formalisation d'un partenariat avec le projet,
  - ✓ les dates des prises de contacts et de signatures des conventions avec celles qui y favorablement répondues.
- **la recommandation N°2** relative à la mobilisation de ressources pour accroître l'assiette financière du projet avec l'implication de nouveaux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans les actions du projet a été satisfaisante avec le doublement du montant de la contrepartie nationale et les relations de partenariats en cours avec la GIZ, Local/UNCDF et Caritas. Cependant, pour améliorer l'implication des PTFs et la mobilisation de ressources supplémentaires, le CNP a demandé de participer régulièrement aux réunions du groupe thématique Environnement/ changement climatique des bailleurs de fonds présidé par le PNUD.
- **la recommandation N°3** portant sur la restitution des différents résultats et acquis de l'IPE/Mali au niveau de certaines structures stratégiques et des zones d'intervention du projet pour leur meilleure diffusion et capitalisation auprès des acteurs a été matérialisée par l'organisation des rencontres à Bamako, Kati et Kayes. Le CPN a recommandé de poursuivre cette action.
- **la recommandation N°4**, relative au plaidoyer auprès l'Assemblée Nationale pour améliorer le financement de l'environnement dans une perspective de développement durable n'a pas été entièrement mise en oeuvre. Cependant, l'IPE-Mali est en contact avec l'Assemblée Nationale pour convenir d'un programme de rencontre avec la Commission de l'Economie, des Finances, du Plan et de la Promotion du Secteur Privé et celle chargée du Développement Rural et de l'Environnement. Le Comité a recommandé que l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable facilite les contacts et convie le projet aux sessions d'information qu'elle organise à l'attention des parlementaires.

### 6.3.3. Présentation du rapport d'exécution technique et financière 2016

Le rapport d'exécution technique et financières 2016 a été présenté par Madame Lala Camara Diarra, Coordonnatrice nationale du projet IPE-Mali. Après un bref rappel du contexte et des objectifs du projet, Madame Diarra a présenté l'état d'exécution technique



du plan de travail validé et révisé de l'année écoulée. Elle a également partagé les contraintes qui ont été enregistrées et leurs impacts sur la mise en œuvre et le niveau d'exécution financière de 78% à la date de tenue du CNP. Aux fins de compréhension et d'orientation, les participants ont échangé sur :

- l'état de mise en œuvre de l'activité relative à l'institutionnalisation des Evaluations Environnementales Stratégiques (EES) au Mali
- les contraintes de la gestion opérationnelle du projet, notamment l'accès du staff au logiciel de gestion ATLAS du PNUD ainsi que le suivi et l'enregistrement des activités à temps ;
- la différence du taux de prélèvement des frais de gestion appliqué ( 5%) par rapport celui prévu dans l'accord de participation aux coûts des tierce parties ( 3%);
- la question des dépenses non autorisées sur les fonds du projet par le PNUD ;
- la collaboration du projet avec la Direction en charge de la promotion féminine ;
- l'activité relative à la révision des indicateurs environnementaux ;
- le renseignement des indicateurs de suivi du projet ;
- l'importance d'organiser une réunion mensuelle entre le projet, l'AEDD et le PNUD ;
- les raisons pour laquelle certaines des activités prévues et non réalisées.

#### 6.3.4. Présentation de la revue interne du projet

Le document du projet revu a été porté à l'attention du CNP qui a pris connaissance des modifications proposées et portant sur (i) de nouvelles activités, (ii) la durabilité au-delà de 2017, (iii) les arrangements institutionnels et (iv) l'achèvement du projet.

En retour, le CNP a fait part des préoccupations relatives à:

- l'appropriation des résultats;
- la transition à opérer après 2017;l'insuffisance des investissements dans la gestion de l'environnement.

#### 6.3.5. Présentation du plan de travail et du budget 2017 de l'IPE/Mali

La présentation du Plan de Travail Annuel 2017 a mis l'accent les activités ont été définis suivants trois résultats attendus que sont :

- **Résultats 1** : les capacités institutionnelles pour l'intégration des liens pauvreté-environnement dans les politiques et stratégies nationales de développement sont renforcées en appui à la durabilité environnementale pro-pauvre.  
✓ *Au niveau de ce résultat, il est prévu de mettre en œuvre neuf(09) activités d'ici fin décembre 2017.*
- **Résultats 2** : les mécanismes de planification et d'allocation budgétaires ainsi que les cadres de dépenses publiques sont améliorés/institutionnalisés pour une meilleure intégration des objectifs pauvreté-environnement, des changements

climatiques et du genre dans les politiques nationales et sectorielles aux fins d'une croissance économique durable pro-pauvre

✓ *Trois (3) activités ont été planifiées pour contribuer à l'atteinte de ce résultat en fin 2017.*

- **Résultat 3** : les cadres de dialogue et d'échanges sur les outils et approches IPE sont renforcés pour une utilisation massive des produits IPE et pour fin de partenariat et de coopération Sud-Sud

✓ *Sept (7) activités permettront d'atteindre ce troisième résultat en 2017.*

Le budget prévu pour la mise œuvre des activités du PTA 2017 s'élève à 550.000.000 FCFA. Il est reparti de la manière suivante entre les différents partenaires du projet dans le tableau ainsi qu'il suit :

SOURCES DE FONDS	Montant (USD)	Montant (FCFA)
Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)	400 000	200 000 000
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	300 000	150 000 000
Gouvernement du Mali	400 000	200 000 000
<b>Total</b>	<b>1 100 000</b>	<b>550 000 000</b>

Des observations de fonds et de formes ont été portées sur les propositions faites. Ainsi, les débats sur le PTA 2017 ont mis l'accent sur :

- l'uniformisation de la monnaie dans le document ;
- la capitalisation des acquis du projet pour renforcer les résultats escomptés en 2017;
- les objectifs et l'état du partenariat avec la GIZ et d'autres partenaires en ;
- l'impact de l'appui du projet dans le cadre de l'appui à élaboration des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) en termes de mobilisation des ressources;
- l'importance de l'appui pour l'élaboration du Code de l'environnement et la nécessité de produire une feuille de route pour cette activités spécifiques afin de bien identifier les résultats atteignables en 2017;

## VI. Divers

En divers, le Comité a échangés sur les stratégies de durabilité et de sortie du projet ainsi que sur le développement d'un note conceptuelle pour un nouveau programme devant venir en appui à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les représentants de l'IPE-Afrique ont informé l'assistance de la nécessité de disposer de ces stratégies au plus tard le 31 décembre 2016. Il a été aussi demandé de les faire valider par l'instance que le comité jugera apte à le faire.

Les membres du COPIL ont aussi pris connaissance de l'accord du Management du PNUD et du PNUE ainsi que des bailleurs de fonds pour développer un nouveau programme pauvreté-environnement qui mettra l'accent sur les ODD. Ainsi, chaque pays devra élaborer une note de conceptuelle d'ici la fin du premier trimestre 2017.

## **VII. Résultats attendus et obtenus**

Au terme de cette session :

- le compte rendu de la septième session du CNP a été adopté ;
- le niveau de mise en œuvre des recommandations de la septième session du Comité National de Pilotage de l'IPE/Mali a été évalué et des orientations dégagées pour en accélérer leur exécution ;
- le rapport d'exécution technique et financière 2016 du Projet IPE/Mali a été approuvé;
- Le PRODOC revu a été analysé et approuvé ;
- le plan de travail annuel 2017 du projet IPE/Mali a été adopté sous réserve des observations.

Par ailleurs, il a été décidé que les stratégies de pérennisation et de clôture du projet soient approuvées par un CNP.

Les membres du Comité National de Pilotage ont aussi demandé à l'équipe de projet de poursuivre la réalisation des anciennes recommandations mais en ont aussi formulé des trois (3) nouvelles :

- faire une évaluation des impacts du projet (plan de suivi des activités du projet)
- trouver un mécanisme d'organisation des réunions périodiques régulières avec le PNUD, l'AEDD.
- préciser les activités du PTA dont la formulation est vague.

## **Conclusion**

Cette huitième session du Comité National Pilotage du projet IPE/Mali a enregistré la participation active de tous les membres (les élus, les PTF, les services techniques, les ONG, la Société Civile, les personnes ressources).

Avant la fin des travaux, Mr Bécaye Diarra a ré-exprimé l'engagement du PNUD à assurer un accompagnement technique et financière du projet. Il a exhorté l'équipe de l'IPE-Mali à renforcer les acquis et à œuvrer dans à l'atteinte de des résultats concrets. Enfin, il a émis son souhait que voir le Mali saisir l'opportunité de bénéficier du prochain en gestation.

Dans son allocution de clôture, Monsieur Souleymane Cissé remercié :

- la délégation de venue de Nairobi(Kenya) et à travers eux le PNUE et le PNUD pour l'appui apporté au Gouvernement du Mali et leur engagement renouvelé à la bonne mise en œuvre et l'atteintes des résultats attendus;
- la GIZ pour son partenariat naissant et prometteur avec IPE-Mali ;
- tous les membres du CNP pour leur expertise ;
- l'équipe du projet pour ses efforts dans la mise en œuvre des activités.

La réunion a pris fin à 14h 00.

*Fait à Bamako, le ..... 2017*

**Le Rapporteur de session**

**Le Président de Séance**

**Monsieur Amadou DIARRA  
Expert suivi-évaluation IPE-Mali  
l'Environnement, de l'Assainissement  
et du Développement Durable**

**Monsieur Souleymane CISSE  
Conseiller Technique du Ministre de**

## ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS

1. Monsieur Souleymane CISSE, Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) ;
2. Monsieur Amidou TRAORE, Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD);
3. Monsieur Abouba YATTARA, Cellule de Planification Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat (CPS/SEEUDE);
4. Monsieur Alex FORBES, Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP/Afrique) de Nairobi Kenya ;
5. Monsieur Cherif KANE du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP/Afrique) de Nairobi Kenya ;
6. Mme GUINDO Zeinabou MAIGA, Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) ;
7. Dr Baba Faradj N'DIAYE, Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CT/CSLP);
8. Monsieur KEITA Fatoumata BOUKEMEN, Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CT/CSLP);
9. Madame Yakhya Aicha Diagne, Projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE/Mali) ;
10. Monsieur Amadou DIARRA, Projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE/Mali) ;
11. Monsieur Siriman KANOUTE, Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali (ANGSEM) ;
12. Monsieur Sory I DIAGOURAGA, Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT);
13. Monsieur Abdoulaye KEITA, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) ;
14. Monsieur Gaoussou COULIBALY, Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DNACPN) ;
15. Madame KEITA Fadima KEITA Direction Nationale du Développement Social (DNDS);
16. Monsieur Brehima DIABATE, Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP);
17. Mme GUINDO Zeinabou MAIGA, Direction Nationale de la Promotion de la Femme (DNPF) ;
18. Madame Fatoumata DOUCOURE, Projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE/Mali) ;
19. Monsieur Bakary SAMAKE, Direction Nationale de l'Énergie (DNE) ;
20. Monsieur Cheick H KANTE, Direction Générale du Budget (DGB);
21. Monsieur Sekou CISSE, Direction de la Coopération Multilatérale (DCM) ;
22. Monsieur Barazi DICKO, Institut Géographique du Mali (IGM);

23. Madame SYLLA Aissata GUINDO, Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
24. Monsieur Gaoussou KOUYATE, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) ;
25. Monsieur Abdoulaye BAYOKO, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
26. Monsieur Becaye DIARRA, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
27. Mme DIARRA Lala CAMARA, projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE) Mali ;
28. Monsieur Hastmut BEHREND, Coopération Allemande, le représentant des projets « Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Adaptation aux Changements Climatiques (ASNaCC) » et « Planification Innovante visant l'adaptation aux Changements climatiques (PICP) » ;
29. Madame TRAORE Aminata Ali, Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté (ODHD);
30. M. Boubacar DICKO, Association des Municipalités du Mali;
31. Madame Aissa DIARRA Kaya, Coordination des Associations et Organisations Féminines ;
32. Monsieur Balla I DIAWARA, Secrétariat de Coordination des Organisations non Gouvernementales (SECO/ONG).